Image not found or type unknown

Procedure de regularisation

Par **Debdou**, le **02/10/2013** à **13:15**

Le parr1 voulez vous me répondre svp ???Bonjour tous le monde moi j'ai une question a vous pose svp...j'ai déposé un dossier de regularisation par le travail a la prefecture d'Ajaccio le 11/03/2013 ...le 27 /08 mon patron a recu un coup de fil de la directe pour envoye des papiers par email..ma question est ce que ça veut dire que la prefecture a accepté mon dossier ou bien la prefecture donnera son avis après la directe ???et merci beaucoup

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés